

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Lech Kaczynski, Président de la République de Pologne, et de Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, notamment sur le rôle du Triangle de Weimar dans la construction européenne, la politique de voisinage de l'Union européenne et sur la position européenne concernant la situation au Liban, à Mettlach le 5 décembre 2006.

MME ANGELA MERKEL - Mesdames, Messieurs, je suis heureuse que nous nous retrouvions dans la Sarre, pour cette rencontre du Triangle de Weimar. Nous fêtons le XVème anniversaire du Triangle de Weimar. Cette rencontre, que nous venons d'avoir, est la première partie de nos entretiens qui se poursuivront pendant le déjeuner. Nous nous sommes souvenus d'une époque dans l'histoire de l'Europe où il n'allait certainement pas de soi que la Pologne, la France et l'Allemagne coexistent, non seulement pacifiquement, mais aussi dans la liberté. J'ai rappelé ce qu'a fait le syndicat Solidarnosc qui a contribué au fait que nous coexistions aujourd'hui dans une Europe libre.

Le Triangle de Weimar a été créé non seulement pour réunir les responsables politiques mais aussi pour rapprocher nos sociétés. C'est donc bien un succès à porter au crédit du Triangle de Weimar qu'en 2005, par exemple, il y a eu près de soixante-dix-huit rencontres très diverses de jeunes Français, Polonais et Allemands, des rencontres trilatérales. Nous voulons continuer sur cette voie. Il y a une coopération régionale et communale très active : six cents jumelages entre l'Allemagne et la Pologne, deux mille deux cents avec la France. Il se passe beaucoup de choses et nous sommes convenus aujourd'hui d'approfondir cette coopération. Nous reconnaissons l'importance croissante, tous les trois, de la politique étrangère et de sécurité commune, de la politique européenne de sécurité et de défense. Cela s'illustre par la présence de nos trois pays au sein de la FINUL, au Liban, mais également au Congo. Nous sommes heureux que nos soldats puissent regagner leur foyer. Nous sommes également présents en Afghanistan. La Pologne va renforcer sa présence en Afghanistan, nous en avons parlé.

Outre les échanges de jeunes, nous avons également parlé d'une formation trilatérale de diplomates, autrement dit échanger les expériences des jeunes diplomates de nos trois pays qui pourront ainsi mieux faire connaissance et mieux se comprendre quand ils sont en poste dans nos différentes ambassades. Ceci est également propice à notre rapprochement. Je suis heureuse que le Président Lech KACZYNSKI nous ait invité en Pologne en 2008 pour le prochain Sommet du Triangle de Weimar. Il s'agit de faire progresser ce qui nous intéresse à l'intérieur de l'Union européenne, mais également au-delà des frontières de l'Union. Il s'agit d'apporter une

contribution pour que nos sociétés continuent de se rapprocher en matière de rencontre, en matière d'apprentissage des langues. Nous appelons de nos vœux une Europe des citoyens, comme le dit clairement notre communiqué. Donc, quinze ans de coopération trilatérale couronnée de succès. Et j'ai bien senti la volonté de continuer ainsi à l'avenir.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, je voudrais d'abord remercier les journalistes allemands, polonais et français qui sont présents aujourd'hui pour cette réunion du Triangle de Weimar. Je suis particulièrement heureux de cette septième rencontre, à Mettlach, avec la Chancelière et le Président Lech KACZYNSKI. Je voudrais remercier chaleureusement, en notre nom à tous, la Sarre, ses habitants, et aussi son Ministre-Président, M. Peter MÜLLER pour son accueil, auquel nous avons été très sensible.

Cette rencontre marque le XV^{ème} anniversaire du Triangle de Weimar. Dans l'Europe, ce Triangle de Weimar a toute sa place, une place importante pour dégager les compromis nécessaires pour ce qui concerne les institutions et les politiques de l'Europe, mais aussi pour conforter le rôle de l'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui. Pour développer des politiques innovantes dont l'Europe a besoin : je pense, en particulier, aux politiques concernant l'énergie et la recherche.

Notre rencontre revêt une importance particulière parce que nous sommes à la veille du prochain Conseil européen et, à la veille de la présidence allemande de l'Union européenne, qui aura une importance considérable. Présidence allemande au succès de laquelle, aussi bien le Président polonais que moi-même, espérons bien apporter une contribution très positive.

Nous avons tout d'abord identifié un certain nombre de domaines clefs, notamment la politique de voisinage. Nous avons clairement réaffirmé qu'un accord de voisinage entre l'Union européenne et l'Ukraine est dans la nature des choses, une nécessité. Nous avons évoqué la défense européenne et l'armement. Nous allons développer notre coopération au sein de l'Agence européenne de l'armement. Nous avons décidé de créer un groupement tactique composé de troupes polonaises, allemandes et françaises d'ici à 2012. Nous sommes enfin tout à fait déterminés à poursuivre nos coopérations dans les pays tiers, à l'exemple de notre action commune en République démocratique du Congo, mais aussi au Liban ou en Afghanistan. Nous avons évoqué les questions de coopération industrielle et d'innovation où nos actions peuvent être conduites au niveau de nos collectivités locales, grâce à une coopération plus affirmée entre nos pôles de compétitivité.

Nous avons également décidé d'approfondir la concertation entre nos trois pays dans la perspective de la présidence allemande, qui sera si importante pour l'Europe. Nous avons bien entendu évoqué l'avenir institutionnel de l'Union, au moment où l'Europe s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire du Traité de Rome. Là encore, l'Allemagne aura un rôle tout à fait déterminant.

Nous avons discuté de l'élargissement. J'ai notamment rappelé l'importance d'une décision du Conseil européen en ce qui concerne la Turquie. Nous sommes d'accord pour tirer les conséquences de l'absence de progrès sur le protocole d'Ankara. Nous regrettons cette absence de progrès, mais nous voulons une décision positive et encourageante pour faire évoluer les choses.

Nous avons également discuté de la situation des Balkans occidentaux et notamment de la Serbie. Nous avons besoin de la Serbie, comme la Serbie a besoin de l'Europe. Il est essentiel que la Serbie accepte de coopérer sans réserve avec le Tribunal pénal international. Mais il faut également tenir compte de l'évolution de ce pays et de ce peuple.

Nous avons abordé les relations avec la Russie. Nous souhaitons que les négociations sur le futur cadre des relations Union européenne-Russie puissent être lancées très prochainement et que la question de l'embargo sur les viandes puisse être réglé rapidement.

Enfin, nous avons discuté des sujets d'actualité internationale, notamment le Proche-Orient. Une implication forte de l'Europe nous a paru absolument nécessaire pour favoriser les évolutions indispensables au Proche-Orient.

S'agissant du Liban, nous avons clairement indiqué que nous voulons que soit respecté, par tous,

l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité du Liban. Nous soutenons le gouvernement présidé par M. SINIORA et la majorité, démocratiquement élue, que préside M. Saad HARIRI. Nous nous mobilisons également pour la reconstruction du Liban. Nous ferons les efforts nécessaires, dans les semaines qui viennent, pour, concrètement, aider collectivement le Liban à redresser sa situation économique et financière.

Nous appelons toutes les forces politiques libanaises à agir pacifiquement, dans le respect des institutions libanaises, comme il se doit pour un grand pays et un grand peuple, dans un esprit de dialogue national. Seul ce dialogue permettra de trouver une solution aux problèmes ou aux affrontements qui ont tendance à se développer aujourd'hui, au détriment de tous les Libanais.

M. LECH KACZYNSKI - Je voudrais aussi remercier Madame la Chancelière, Monsieur le Ministre-Président de Sarre, pour nous avoir reçu, dans des conditions au combien chaleureuses. Je l'apprécie très hautement.

Les entretiens ont été menés dans une ambiance d'amitié. Nous avons abordé beaucoup de questions en un temps très bref.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que, bien qu'étant d'accord avec le Protocole d'Ankara, il y a des problèmes avec sa réalisation. La Pologne considère qu'il faut poursuivre les négociations liées à l'adhésion de la Turquie, sur la base des propositions de la Commission européenne. Nous sommes conscients que c'est un processus difficile, qui ne peut donner des effets que dans les années à venir.

Il est très satisfaisant que la République Fédérale d'Allemagne, que la République Française et la République de Pologne, participent à une action commune en Afghanistan et au Liban. Grâce à l'engagement de nos forces armées, l'Union européenne deviendra incomparablement plus forte qu'elle ne l'a été jusqu'alors. C'est pour moi un succès considérable, très sérieux, de l'ensemble de l'Union européenne.

L'opération au Congo, sans doute pas d'une très grande envergure du point de vue militaire, a été très efficace, grâce à la participation des soldats Polonais, Allemands et Français. Cette opération est un succès, ce qui est très rare, partagé avec les autres pays de l'Union qui ont participé aux côtés de nos trois Etats.

Je suis convaincu que ces actions communes, de l'Union européenne et pas seulement militaires, car nous n'avons malheureusement parlé ici que de ces actions militaires. En politique étrangère de l'Union, il faut beaucoup d'actions de ce genre.

Sur la question des relations avec la Russie, j'espère qu'après avoir éliminé cet embargo, nous allons très vite passer aux négociations. Ces négociations devraient être fondées sur quelque chose que je définirais comme, d'une part, la bienveillance, mais aussi une bienveillance pour les bonnes relations entre les Etats respectifs membres de l'Union et la Russie.

La bienveillance donc, mais en même temps, le réalisme avec une garantie commune, aussi bien de l'Union et de la Russie, des droits et des obligations réciproques qui résultent de ces engagements. Nous nous centrons sur les questions énergétiques. Mais cet accord entre l'Union européenne et la Russie est beaucoup plus vaste, embrasse beaucoup d'autres questions et aspects, avec un accord qu'on pourrait définir comme un accord global.

Nous avons aussi abordé la question de l'avenir de l'Union européenne. Je pense que nous aurons encore le temps de revenir sur ce sujet. Cela est lié très étroitement à la Présidence allemande. Nous nous rendons bien compte qu'on ne parviendra pas à résoudre toutes les questions au cours des 6 mois prochains. Il va falloir revenir d'une façon active sur les problèmes qui ont vu le jour après 2004.

Je suis profondément convaincu que ces problèmes seront résolus, pas à pas, mais dans un temps prévisible. Ce sera une question de quelques années pour pouvoir résoudre certains problèmes.

Nous sommes tous d'accord sur le fait que l'Union européenne, -on peut déjà parler d'une Union européenne à vingt-sept, car seulement vingt-et-un jours nous séparent du moment où la Bulgarie et la Roumanie deviendront membres de l'Union, de l'Union de 500 millions de personnes- doit fonctionner selon des principes un peu différents de ceux qui présidaient à l'Union qui unissait moins d'Etat et où ces Etats étaient beaucoup moins différenciés car même si les Etats sont

moins d'Etat, et où ces Etats étaient beaucoup moins différenciés car même si les Etats sont toujours différents, il n'y a pas deux Etats qui soient identiques.

C'est avec une grande satisfaction, - et je serais encore Président de la République alors-, que je tiens à inviter Madame la Chancelière, Monsieur le Président, dans notre pays. Nous allons établir le lieu de la rencontre. J'espère que nous allons pouvoir trouver quelque chose d'aussi agréable que Mettlach. Le Triangle de WEIMAR, doit être poursuivi. Nous nous rendons parfaitement compte du fait que le Triangle de WEIMAR est né huit ans avant notre adhésion à l'OTAN, presque treize ans avant notre adhésion à l'Union européenne. Le Triangle de WEIMAR a joué un rôle très important et très positif pour notre adhésion à l'Union européenne.

Aujourd'hui, le rôle du Triangle est différent, car la Pologne est déjà membre de l'Union, membre de l'OTAN, mais c'est une structure toujours utile, toujours avantageuse, et nous sommes intéressés à poursuivre cette forme de coopération qu'est le Triangle de WEIMAR.

Merci de votre attention.

MME ANGELA MERKEL - Deux questions par des journalistes allemands, deux par des Français, deux par des Polonais.

QUESTION - Le Président KACZYNSKI vient de s'exprimer très clairement sur le souhait d'une adhésion future de la Turquie. Vous-mêmes Madame la Chancelière, vous avez fait la proposition de cette clause de rendez-vous, et je pense que vous en avez parlé avec le Président de la République Française. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne procédure, et est-ce que vous pensez que vous trouverez la majorité, voire l'unanimité, au Conseil européen à Bruxelles ?

MME ANGELA MERKEL - Naturellement, comme le Président KACZYNSKI vient de le dire, et comme le Président de la République l'a dit aussi, nous avons parlé de la future procédure, sachant qu'à ce jour, nous n'enregistrons pas de progrès dans l'application du protocole d'Ankara.

Nous considérons que les propositions formulées par la Commission sur la suite des opérations, c'est-à-dire ne pas ouvrir certains chapitres, mais ouvrir d'autres chapitres, sans les refermer, constituent une bonne base pour les délibérations du Conseil Affaires générales, et aussi pour les délibérations du Conseil européen.

D'ailleurs, ce n'est pas ici que ces décisions seront prises. Ce sont les Conseils qui arrêtent ce genre de décisions, et nous oeuvrerons pour que la Commission nous fasse un nouveau rapport entre les élections en Turquie, c'est-à-dire à l'automne 2007, et les élections européennes, qui auront lieu en 2009. C'est dans ce délai, -nous n'allons pas fixer une échéance précise-, mais c'est dans ce délai que la Commission nous fera un rapport d'avancement sur les progrès réalisés. Notre objectif c'est que le protocole d'Ankara soit appliqué, sans préjuger des délais et de la question générale de l'adhésion de la Turquie.

Autrement dit, il ne s'agit en rien de fixer un ultimatum. Mais le Conseil veut rappeler qu'il se prononce sur les rapports de la Commission et indique comment on pourrait poursuivre. Cela interviendrait entre l'automne 2007 et le printemps 2009.

Ce qui est au centre de la discussion, pour l'instant, ce sont les propositions mêmes de la Commission qui nous semblent constituer une bonne base. J'espère que la Turquie, elle aussi, est bien consciente qu'il ne s'agit pas d'une attitude plus sévère, plus stricte. Certaines choses que nous attendions ne se sont pas produites. Cela a des conséquences, mais nous continuons de travailler pour que la Turquie applique le protocole d'Ankara. C'est bien là notre objectif.

LE PRESIDENT - Je vous confirme que la position de la France est exactement celle que vient d'exprimer la Chancelière. Nous avons la même position, français et allemands, sur ce problème. Et je crois comprendre que la position polonaise n'est pas très éloignée de la notre.

M. LECH KACZYNSKI - Juste deux mots. Je tiens à répéter que la Pologne est favorable à l'adhésion de la Turquie. Je n'ai pas ressenti dans nos entretiens de révision à ce propos. Lors de mon entretien avec Madame la Chancelière et de Monsieur le Président. Il faut tout simplement mettre en oeuvre certaines procédures qui sont liées aux intérêts de la Turquie elle-même. Je suis profondément convaincu qu'on pourra réussir à résoudre tous ces problèmes. La Pologne est un pays bienveillant à l'égard de la Turquie. La Pologne est en même temps un pays qui veut respecter très strictement tous les standards liés à l'Union européenne, aussi bien que tous les

standards qui concernent divers partenaires de l'Union européenne.

QUESTION - Je voudrais vous poser une question sur la sécurité énergétique. Est-ce que ce sujet a été traité aujourd'hui ? Est-ce que vous avez réussi à convaincre vos partenaires de la nécessité de soutenir la Pologne aussi bien en ce qui concerne le gazoduc du nord, ainsi que les questions de la viande ?

M. LECH KACZYNSKI - En ce qui concerne les questions de la viande, de cet embargo, nous en avons parlé, et nous avons obtenu la solidarité de nos partenaires pour résoudre la question. En ce qui concerne l'énergie, cela a été abordé d'une façon très générale, mais n'oublions pas que nous avons encore des entretiens devant nous. Ce problème, qui jusqu'à présent était un problème de nature économique est devenu un problème politique très important. Nous aborderons les détails pendant le déjeuner.

N'oubliez pas non plus qu'en ce qui concerne le gazoduc nord, c'est plutôt la question des relations bilatérales polono-allemandes. Certains Etats aussi sont concernés. Etats qui sont situés au nord de l'Europe, qui sont riverains de la Baltique. C'est pourquoi, j'espère que nous aurons encore l'occasion de nous en entretenir dans les rencontres bilatérales, entre le Premier Ministre de Pologne et Madame la Chancelière d'Allemagne, des entretiens avec Madame la Chancelière, avec M. le Président d'Allemagne. Aujourd'hui, nous menons des débats dans un format tout à fait différent.

QUESTION - Est-ce que vous avez déjà parlé, ou est-ce que vous allez parler de l'affaire LITVINENKO ? Est-ce que vous avez des inquiétudes quant aux autres opposants au régime russe ?

MME ANGELA MERKEL - Nous n'avons pas parlé spécifiquement de l'affaire LITVINENKO, mais nous aurons la possibilité de le faire pendant le déjeuner. Il est préoccupant de voir une multiplication d'assassinats, ces derniers temps, sur lesquels nous n'avons aucune information. Je considère donc que tout doit être fait pour que la partie russe fasse ce qu'il y a lieu de faire pour élucider ces assassinats. Nous l'avons demandé au moment de l'assassinat d'Anna POLITKOVSKAIA et nous avons la même position sur cet assassinat épouvantable à Londres. Je crois que les autorités britanniques font une enquête très approfondie et je pense que la Russie fait bien d'apporter son soutien à cette enquête. Je veux parler naturellement du gouvernement russe.

M. LECH KACZYNSKI - Comme vient de le dire Madame la Chancelière ce ne fut pas l'objet de nos entretiens. Nous allons parler un peu de ce sujet, mais on ne peut pas traiter toutes les questions, le temps est limité. Ce sont des choses très importantes. Je lierai la question de la mort de Madame POLITKOVSKAIA et de M. LITVINENKO. Ce sont des événements très inquiétants.

Ils devront être élucidés sans équivoque. Je ne cache pas que la Pologne est un pays où ce genre d'événements inquiète, d'une façon toute particulière. Une fois de plus, je voudrais revenir à ce que la Pologne attend de la Russie, du partenariat. Nous aimerions avoir de bonnes relations avec ce pays. Nous sommes profondément convaincus que pour l'ensemble de la société et surtout directement pour le peuple russe, le développement vers les standards démocratiques qui caractérisent les états comme ceux qui appartiennent à l'Union européenne, est une orientation, un modèle très positif.

Bien sur nous faisons une différence très nette entre l'ancienne Union soviétique et l'actuelle Fédération russe. Il y a des différences fondamentales, mais il y a encore des progrès à réaliser vers la démocratie.

LE PRESIDENT - Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que ces événements sont à la fois dramatiques et très inquiétants. La Russie, puisqu'elle a été mêlée directement, ou indirectement, à ces affaires doit apporter une coopération parfaitement transparente. Je fais confiance à la police britannique, qui est une police compétente et bien organisée, pour pouvoir éclairer les drames que nous venons d'évoquer.

QUESTION - Je voudrais poser une question sur l'énergie à M. Lech KACZYNSKI. Est-ce que la levée de l'embargo sur la viande polonaise est une condition suffisante pour reprendre les

discussions en matière d'énergie, ou est ce que vous souhaitez, en plus, avoir des garanties de vos partenaires européens, pour pouvoir accepter le démarrage des négociations avec la Russie ?

M. LECH KACZYNSKI - A ce que je sache, il est évident que la Pologne a été l'unique pays qui a posé un veto. Si on va à la levée de l'embargo, on reprendra les négociations. Mais il s'agit du contenu de l'accord, qui ne concerne pas seulement l'énergie. L'énergie est une partie importante, mais on ne peut pas réduire le nouvel accord avec la Russie à l'énergie, cet accord a un caractère beaucoup plus vaste. Je pense que dans le texte de l'accord, l'énergie n'occupe même pas 10%, même si son importance est très grande. Nous sommes prêts à travailler sur cet accord et à annoncer une participation active de la Pologne dans ces négociations qui vont commencer probablement très vite.

Il y a la question des solutions qui doivent garantir des profits réciproques, des solutions figurent dans la Charte de l'énergie, que la Russie n'a pas encore ratifiée. Il y a quelques modèles d'accords en droit international dont on pourrait s'inspirer. On verra comment cela va se passer. Cela concerne aussi le Protocole sur le Transit. C'est une chose importante, même si je le répète, la Pologne n'est pas le pays le plus intéressé par ce problème. La Pologne est le pays qui est, en revanche, très intéressé à ce que cet accord donne des résultats pour l'avenir, afin de favoriser une réelle coopération, et non pas de nouveaux conflits, et non pas de nouvelles tensions. Pour cela, on a besoin que soient réalisées certaines conditions et nous tâcherons de faire en sorte que ces négociations soient un succès, et c'est tout.

QUESTION - Monsieur le Président, dans les propositions du ministère des affaires étrangères allemand, sur la politique orientale qui est élaborée et qui sera mise en oeuvre par la Présidente allemande, il y a tout une série de propositions pour l'Ukraine pour faciliter son adaptation aux normes communautaires. J'aimerais savoir quelle est votre opinion, l'opinion de la Pologne à ce sujet ?

M. LECH KACZYNSKI - Je ne cache pas que nous avons évoqué ce sujet assez longtemps. Bien sûr la Pologne a une approche positive pour tout ce qui est lié au rapprochement de l'Ukraine et de l'Europe. L'Ukraine est en Europe, proche de cette partie de l'Europe qui appartient à l'Union européenne. Je ne change pas mon opinion fondamentale sur cette question.

Dans notre communiqué, nous avons abordé cette question. Notre position peut être adoptée par tous. Notre communiqué commun des trois états adopte une position qui est peut-être acceptée par tous les autres états.

Nous nous réjouissons beaucoup du fait que l'Ukraine soit abordée au travers de cette politique de voisinage mise en oeuvre par l'Union européenne et à propos de laquelle nous aurons encore l'occasion de parler car elle a non seulement cet aspect oriental mais aussi cet aspect du sud, cette dimension du sud pour la Pologne. C'est la politique, la perspective de la Pologne.

L'opinion de mon pays, ce serait que l'Ukraine adhère à l'Union européenne. Nous n'avons pas parlé de l'adhésion de l'Ukraine, mais j'exprime la position intangible de mon pays à ce sujet. Je voudrais ajouter que vous verrez une formule très claire sur l'Ukraine dans le communiqué où nous nous prononçons en faveur d'un nouvel accord ambitieux pour créer une nouvelle base de coopération. Cet accord doit correspondre à la vocation européenne de l'Ukraine.

QUESTION - Mme Angela MERKEL, pendant la présidence allemande de l'Union européenne, la France sera en pleine campagne électorale. Est-ce que je peux vous demander votre réaction, votre appréciation sur le fait que c'est une femme, Ségolène ROYAL, qui va représenter l'un des grands partis français, le parti socialiste pour cette élection ?

MME ANGELA MERKEL - En France, comme c'est l'usage dans les pays démocratiques, il y aura des élections l'année prochaine et nous sommes convenus que le programme européen devra être poursuivi activement. Je compte pleinement sur le soutien du gouvernement français, du Président de la République, pendant cette période. C'est d'ailleurs une grande tradition entre les états membres de l'Union européenne que les choses fonctionnent bien de cette façon là. En ce qui concerne la question d'avoir une femme candidate, je ne peux que répéter ce que j'ai dit souvent à mon propre sujet, en Allemagne, les femmes sont elles aussi des êtres humains.